

Formation Professionnelle FEEBAT DynaMOE COPRO

Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique des copropriétés

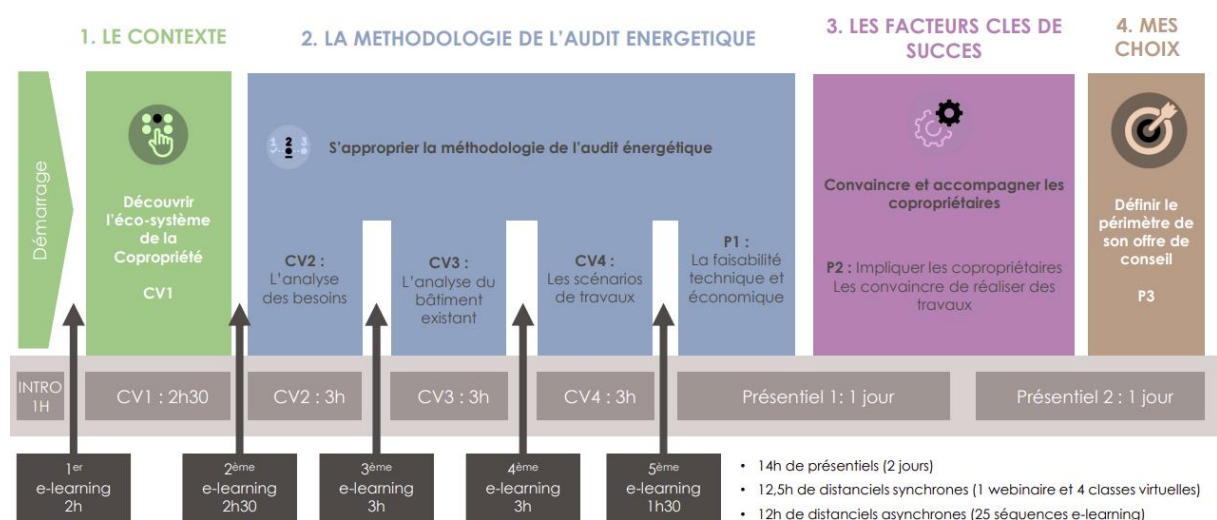
Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Bureaux d'études, Economistes

Pré-requis : Connaissance des principes de base en thermique du bâtiment et expérience professionnelle de chantier.

Objectifs :

- Élaborer des stratégies de rénovation énergétique performante basées sur les volets techniques, financiers et humains
- Se positionner, parmi l'audit énergétique et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété
- Promouvoir, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique
- Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n°2018-416 du 30 mai 2018

Le parcours par étape :



Cv = classe virtuelle et P = présentiel

Programme :

1. Etape 1 – Découvrir l'éco-système de la copropriété (5H30)

Introduction (1H)

E-learning 1 (2H)

- Séquence 1 – connaître l'évolution des principes constructifs dans le temps
- Séquence 2 – connaître les objectifs énergétiques et environnementaux
- Séquence 3 – positionner l'audit énergétique parmi les autres dispositifs
- Séquence 4 – identifier les logiques d'acteurs

Classe virtuelle 1 (2H30)

- Etude de cas 1 : situer le contexte de la copropriété
- Etude de cas 2 : identifier les acteurs de la copropriété

2. Etape 2 – La méthodologie de l'audit énergétique (23H40)

E-learning 2 (2H30)

- Séquence 5 – définir le confort thermique
- Séquence 6 – préserver le confort thermique en toute saison
- Séquence 7 – préserver la QAI en logement individuel
- Séquence 8 – préserver la QAI en copropriété
- Séquence 9 – préserver le confort acoustique en logement individuel
- Séquence 10 – préserver le confort acoustique en copropriété

Classe virtuelle 2 (3H)

- Etude de cas 1 : qualifier la demande avec l'arbre de décisions
- Etude de cas 2 : adapter l'enquête occupants au projet

E-learning 3 (3H)

- Séquence 11 – planifier et mener une visite sur site
- Séquence 12 – répertorier les caractéristiques et les pathologies de l'existant
- Séquence 13 – choisir un isolant – partie 1
- Séquence 14 – choisir un isolant – partie 1
- Séquence 15 – prévenir l'humidité
- Séquence 16 – sécurité incendie de l'isolation thermique

Classe virtuelle 3 (3H)

- Etude de cas 1 : rechercher les informations préalables à la visite
- Etude de cas 2 : repérer les pathologies, les atouts et les contraintes du bâtiment en immersive learning

E-learning 4 (3H)

- Séquence 17 – élaborer, adapter et visualiser des choix de travaux
- Séquence 18 – connaître les systèmes énergétiques individuels
- Séquence 19 – connaître les systèmes énergétiques collectifs
- Séquence 20 – vocabulaire et réglementation de la chaufferie collective
- Séquence 21 – prévenir le sur ou sous-dimensionnement
- Séquence 22 – garantir l'équilibre du réseau

Classe virtuelle 4 (3H)

- Etude de cas 1 : analyser la cohérence de l'état initial
- Etude de cas 2 : optimiser les simulations énergétiques

E-learning 5 (1H30)

- Séquence 23 – identifier et gérer les interfaces entre parois et métiers
- Séquence 24 – programmer les travaux de rénovation en site occupé
- Séquence 25 – connaître les aides financières mobilisables

Présentiel – partie 1 (4H40)

- Benchmarking sur les outils de calcul
- Etude de cas 1 : réduire l'impact environnementale du projet
- Etude de cas 2 : identifier les dispositifs incitatifs et estimer la faisabilité économique du projet

3. Etape 2 – Les facteurs clés de succès (9H20)

Présentiel – partie 2 (7H20)

- Jeux de rôle pour convaincre la copropriété de faire réaliser un audit énergétique
- Jeux de réflexion sur la mobilisation des acteurs de la copropriété
- Atelier collaboratif pour créer le plan de communication
- Jeux de rôles pour restituer l'audit énergétique

Présentiel – partie 3 (2H)

- La FRISE de la rénovation énergétique pour définir le périmètre de son offre de conseil
- Conclusion de la formation

Moyens pédagogiques :

- Brainstorming – échanges
- Apports théoriques : présentation Powerpoint, Photos, Vidéos
- Etudes de cas concrets – jeux de rôle – jeux de plateau
- Quizz

Moyens d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à partir des études de cas et des jeux de rôle ainsi que par des QCM en fin de chaque étape.

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme en ligne avec accès personnel pour la formation en distanciel en autonomie.

Formateur :

Martial CHEVALIER : co-gérant du bureau d'étude TY eco²

Informations pratiques :

Lieu * :

- 2 jours en présentiel dans le centre de formation TY eco² - ZA La Touche -35890 Bourg des comptes ou autres lieux selon la programmation
- 24H30 en distanciel sur la plateforme LMS et en Zoom

Durée :

- 5.5 jours soit 38.5 h réparties en :
- 14 H en présentiel,
 - 12H30 en distanciels synchrones
 - 12H en distanciels asynchrones

Tarif : 1400€ HT soit 1680€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP)»

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.